

Séminaire Chaire ACPR : Investissement vert et perte d'actifs face à l'incertitude du scénario de transition

Dans le cadre des séminaires mensuels de sa Chaire sur le risque systémique, l'ACPR a reçu, le 1^{er} février 2023, Peter Tankov (ENSAE), qui a présenté ses travaux sur les choix d'investissement dans des projets verts et le risque de perte de valeur d'actifs face à l'incertitude du scénario de transition.

Peter Tankov et son co-auteur développent une approche d'options réelles pour évaluer les actifs énergétiques et les projets d'investissement potentiels dans un contexte d'incertitude du scénario de transition. L'incertitude du scénario dynamique est modélisée en supposant que l'agent économique acquiert progressivement de l'information sur le scénario en observant un signal. Le problème de l'évaluation d'un investissement est formulé comme un problème d'évaluation d'options américaines, dans lequel le moment optimal d'exercice de l'option correspond au moment de l'entrée dans un projet d'investissement potentiel ou au moment de la vente d'un actif n'ayant potentiellement aucune perspective de viabilité. Pour illustrer leur approche, les auteurs appliquent des scénarios représentatifs de modèles d'évaluation intégrée aux exemples d'une centrale électrique au charbon sans captage et stockage du carbone (CSC) et d'un investissement potentiel dans une centrale électrique à biomasse avec CSC.

Les questions et commentaires de l'auditoire ont porté sur les thèmes suivants :

- i. Les stress tests climatiques menés par l'ACPR et le choix de la temporalité d'une taxe carbone dans le scénario ;
- ii. Le choix d'un bilan dynamique pour les projections des expositions des banques et la modélisation de leurs choix de portefeuille de long terme.

Pour mémoire, les séminaires de la Chaire ACPR ont lieu, en principe, tous les premiers mercredis de chaque mois et sont ouverts aussi bien au personnel de la Banque de France et de l'ACPR qu'à des participants extérieurs. Le prochain séminaire aura lieu le mercredi 1^{er} mars 2023 en mode hybride.